



Communiqué sur l'adoption d'un code de gouvernement d'entreprise

Grenoble, France et Durham, Caroline du Nord, 22 décembre 2008– MEMSCAP (NYSE Euronext: MEMS), le fournisseur de solutions innovantes basées sur la technologie des MEMS (systèmes micro-électro-mécaniques), annonce avoir, lors de sa réunion du Conseil d'administration en date du 26 novembre 2008, pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce à compter de l'exercice en cours.

A propos de MEMSCAP

MEMSCAP est le leader des solutions innovantes fondées sur les systèmes micro-électro-mécaniques (MEMS). Ces solutions comprennent des composants, de la production, des éléments de propriété intellectuelle, et des services associés. MEMSCAP est cotée sur l'Eurolist C du NYSE Euronext, Paris S.A. (code ISIN: FR0010298620-MEMS). Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.memscap.com>.



Pour plus d'informations contactez:

Aurore Foulon
Vice-président,
Corporate Communications
Tel. : +33 (0)4 76 92 85 00
aurore.foulon@memscap.com

Yann Cousinet
Directeur financier
Tel.: +33 (0) 4 76 92 85 00
yann.cousinet@memscap.com